

Conférence de presse – Club de la Presse, 8 juin 2017

Délégués du personnel de l'AVEC en Limousin

Il a fallu la mobilisation des salariés de l'AVEC à travers leur lettre ouverte et surtout celle des acteurs culturels notamment avec une pétition ayant à ce jour rassemblé plus de 1800 signatures pour que la Région Nouvelle-Aquitaine réagisse.

Cependant, il est à noter, et c'est pour le moins surprenant si ce n'est décevant, qu'aucun élu régional, nous disons bien aucun, de quelque groupe que ce soit, n'ait réagi à notre lettre ouverte. Depuis hier soir, nous devons modérer cette affirmation puisque le groupe Les Républicains/CPNT a proposé de nous rencontrer à la fin du mois de juin... Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir provoqué quelques remous puisque nous percevons à droite et à gauche que les couloirs de l'institution bruissent d'un mécontentement certain, de la part des élus, mais aussi des cadres de l'institution, mécontentement dû à la lecture de certains de vos titres de presse...

Aucune réaction donc d'élus régionaux, aucun discours relatif à la politique culturelle, à l'aménagement du territoire...

Poursuivons en disant que la suppression de l'AVEC en Limousin relève ni plus ni moins que d'une politique du fait accompli. En effet, cette disparition n'a pas été le moins du monde préparée, n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les premiers concernés. Nous ne pouvons que noter une méconnaissance certaine du dossier, de l'AVEC, de son fonctionnement, des détails, des subtilités de ses actions...

Revenons-en à la situation actuelle de l'AVEC. Réaction donc de la Région Nouvelle-Aquitaine – ça ne fait jamais qu'au moins six mois que la décision est en fait prise de la disparition de l'Agence – avec la mise en place d'un « comité de suivi » décidé suite à la rencontre, la semaine dernière, entre notre Direction et le Directeur général des services Jean-Baptiste Fauroux. « Comité de suivi » dont la première réunion se tient en ce moment même: a priori, ce jeudi 8 juin, à 10 heures, était le seul créneau disponible pour cette réunion, organisée, signalons le, après la diffusion du programme de ce Club de la Presse... Ce qui explique l'absence de ma collègue déléguée du personnel.

Ce « comité de suivi » est composé, a priori, de personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine relevant de la culture, des affaires juridiques, des ressources humaines et bien évidemment de notre Direction. Les représentants du personnel de l'AVEC en Limousin ont demandé à en faire partie.

Notons l'absence d'élus, pourtant sollicités lors du dernier Conseil de surveillance de l'AVEC en Limousin, le 3 mai dernier, au cours duquel l'arrêt de la subvention régionale a été annoncée.

Ce comité a pour but d'avancer parallèlement sur le devenir des actions de l'AVEC et sur le reclassement de ses dix-huit salariés. Toutefois, lorsque l'on parle des activités de l'AVEC, il ne s'agit que de ses « principales » missions, « principales » au sens de visibles, à savoir l'activité historique du Parc de matériel ainsi que les services que sont culture-en-limousin.fr et GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes.

Il est ainsi envisagé à ce jour que la gestion du Parc de matériel soit reprise par l'APMAC, association basée à Saintes, mais qui maintiendrait une antenne sur Limoges en reprenant les trois techniciens en place. culture-en-limousin.fr et GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes seraient intégrés au sein d'une

mission numérique à créer au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine, avec le transfert de 5 salariés. Enfin, trois salariés de l'AVEC en Limousin pourraient intégrer la fonction publique territoriale à l'échelon C.

Pour le moment donc seuls onze salariés peuvent espérer un reclassement plus ou moins satisfaisant ; cependant, nous n'avons pour le moment aucune garantie, tant au niveau des conditions sociales que salariales. Surtout, quid des sept autres salariés ? Depuis plusieurs mois maintenant, il est question de la création à Limoges d'une antenne de l'A – agence de l'ex-Poitou-Charentes autoproclamée par la grâce d'une carte de vœux agence de Nouvelle-Aquitaine... Mais cette agence ne semble guère disposée à un quelconque échange avec l'AVEC : ainsi, depuis au moins un an, nos demandes de coopération concernant notamment l'info-ressource sont restées vaines...

Nous espérons que ce premier Comité de suivi ainsi que les prochains apporteront vite les réponses que nous devons dès aujourd'hui communiquer à nos usagers : dois-je renseigner ma programmation sur culture-en-limousin.fr au-delà du 31 décembre 2017 ? Pourquoi m'investir sur GéoCulture ? Puis-je louer un piano de concert pour le 27 mars 2018 sans crainte de voir le tarif augmenter d'ici-là tout en étant sûr d'en bénéficier ce jour-là ?...

Au-delà de ces réponses que nous attendons depuis maintenant plusieurs mois et de manière plus urgente encore depuis le Conseil de surveillance du 3 mai dernier, nous restons attachés à notre action sur le territoire, à nos missions, aux services rendus à l'ensemble de nos usagers et ne pouvons que regretter le gâchis provoqué par la disparition de l'AVEC en Limousin. Et ce d'autant plus dans un contexte généralement contraint. Ainsi, M. Éric Correia, interviewé par France 3, annonce une hausse des tarifs de la location de matériel, alors même que les négociations entre l'APMAC et la Région ne sont pas finalisées ; alors même que les salariés du Parc ne sont pas consultés, au mépris de leur expérience capitalisée depuis plus de trente ans. Surtout, question légitime s'il en est, si augmentation des tarifs il y a, quels dispositifs seront mis en place pour compenser les budgets des organisateurs de spectacles et de festivals, les compagnies, les groupes... bref l'ensemble des usagers du Parc ? Notons que le directeur de l'APMAC, Vincent Robert doit rencontrer l'équipe du Parc de matériel avant la rencontre organisée le 20 juin à l'initiative d'acteurs du spectacle vivant.

Pour conclure, nous, délégués du personnel, prenons acte des mesures mises en œuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine, à travers l'engagement sur ce dossier du Directeur général des services Jean-Baptiste Fauroux et la mise en place du Comité de suivi ; nous restons cependant extrêmement vigilants sur les propositions qui seront faites à l'ensemble des salariés, plus particulièrement quant à une possible précarisation des emplois. Notre vigilance portera bien évidemment aussi sur la qualité des services rendus à nos usagers dans le futur.

Enfin, nous tenons ici à remercier bien chaleureusement l'ensemble des acteurs culturels et artistiques, nos usagers et toutes les personnes qui nous ont manifesté et qui nous manifestent encore leur confiance et leur soutien.